



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Séance du 26 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le vingt-six janvier à la Mairie à 20h30, sous la présidence de Laurent LINQUETTE, Maire ;

PRÉSENTS : Annaëlle CHATELAIN, Roland MAZAUDIER, Françoise LESCOËT, Gilbert DERUS, Harielle LESUEUR, Antoine ARTCHOUNIN, Laurence MARINIER, Frédéric MOREIRA, Ayda HADIZADEH, Serge GOUGEROT,

Alain RICHARD, Marie MAZAUDIER, Marie-Claude CLAIN, Ali BOUGAA, Marc BILLAND, Saïd BOURDACHE, Benoît DUFOUR, Adeline GELYS, Elisabete CORREIA MONTEIRO, Cédric BEN AMMAR, Romain TOSELLO-ORSOLLA, Yasmine MESSAOUDI, Béatrice PRIEZ, Isabelle YATOUNGOU, Nadia BERTRAND, Marie-Noëlle FRATANI, Sylvain BERTHE ;

POUVOIRS :

Emmanuèle PROD'HOMME qui avait donné pouvoir à Marie MAZAUDIER ;
Chrystelle ZAMI qui avait donné pouvoir à Marc BILLAND ;
Bernard ROZET qui avait donné son pouvoir à Laurence MARINIER ;
Farida AIT SALI qui avait donné son pouvoir à Ayda HADIZADEH ;
Véronique PELISSIER qui avait donné son pouvoir à Béatrice PRIEZ ;
Guillaume POUJOL DE MOLLIENS qui avait donné son pouvoir à Isabelle YATOUNGOU ;

EXCUSÉ : Henri POIRSON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Frédéric MOREIRA.

LES DÉLIBÉRATIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES, EN MAIRIE, AUPRÈS DE L'ACCUEIL.

- 0. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2022 – DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**
- 1. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023 DU BUDGET COMMUNAL ET DES BUDGETS ANNEXES GOLF ET OFFICE LOCAL D'ANIMATION - DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**
- 2. ADOPTION RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DE LA COMMUNE DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE - DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

- 3. MODIFICATION DU MODE ET DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - BUDGET COMMUNE - DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

- 4. MODIFICATION DU MODE ET DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - BUDGET OFFICE LOCAL D'ANIMATION (OLA) - DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

- 5. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Fait à Saint-Ouen l'Aumône, le 27 janvier 2023,
Liste publiée sur le site internet de la Commune le : 27 janvier 2023